



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

COMMUNIQUÉ

**120 000, 15 000, 50 000 :
LA GRANDE BRADERIE GOUVERNEMENTALE !**

Ce ne serait donc plus 50 000 postes qui seraient supprimés dans la Fonction publique de l'État au terme de la mandature, mais 15 000.

Et pourquoi pas 5 287 ou 21 629 ?

En effet, on était bien en peine hier de trouver la moindre justification rationnelle au chiffre de 50 000 ; on le sera tout autant aujourd'hui pour expliquer celui de 15 000.

Où, dans quels secteurs ? Par quelles restructurations ou missions supprimées ? Pour quelle qualité de service public rendu et dans quelles conditions de travail pour les agents ?

Ni Emmanuel Macron ni la horde frénétique de libéraux qui l'entourent ne s'embarrassent de tels détails !

La vérité, c'est que, à leurs yeux, le nombre d'agents de la Fonction publique est avant tout une variable d'ajustement économique.

Peu leur importe les effectifs nécessaires pour véritablement lutter contre la fraude fiscale, pratique illégale coûtant des milliards d'euros aux finances publiques. Que, par ailleurs, des missions essentielles de contrôle et d'inspection, au rôle vital pour la population, soient mises en péril par le manque d'emplois, voilà bien le cadet des soucis du pouvoir exécutif.

Et nous pourrions multiplier les exemples des nombreux secteurs où les besoins de créations d'emplois sont urgents et impérieux et que le gouvernement ignore sciemment !

Alors, évidemment, 15 000 suppressions c'est moins pire que 50 000. Ce recul dû principalement aux mobilisations multiples des derniers mois, ce n'est certes pas la CGT qui va s'en plaindre.

Au contraire, notre organisation y voit un encouragement à élever encore le rapport de forces, dès la rentrée, pour obtenir, non seulement l'arrêt total des suppressions d'emplois, mais aussi les indispensables créations statutaires.

Montreuil, le 16 juillet 2019.

Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel : **01 55 82 77 67** ou **56**-mel : ufse@cgt.fr